



DOSSIER D'INSCRIPTION



Ce dossier est à compléter sur l'ordinateur (accès aux menus déroulants de choix) PUIS à imprimer en recto simple.

LE DOSSIER DOIT ÊTRE RENDU COMPLET AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Documents à remplir et à déposer au lycée en présentiel selon calendrier figurant dans les annexes à consulter

Carte PASS'REGION : OBLIGATOIRE pour les manuels scolaires de seconde, première et terminale.

Entrée en SECONDE : Avant l'inscription ET LE PLUS TOT POSSIBLE, vous devez obligatoirement vous connecter au site : www.auvergnerhonealpes.fr/passregion, pour faire commander votre carte (**bien demander à réceptionner la carte à votre domicile**). Merci d'**en effectuer le suivi pour disposer de votre carte à la rentrée**. Un problème ? Une question ? L'assistance technique est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 18 : au 04.86.27.98.50.

Vous devrez noter le n° de votre demande sur le formulaire « Règlement intérieur, différentes chartes, bourses & Pass'Région ».

Entrée en 1ère ou Terminale et vous étiez scolarisé(e) en région Rhône-Alpes : reconduction automatique par l'établissement sous réserve que votre ancien établissement vous ai radié de ses listes (présenter votre carte PASS REGION).

Entrée en 1ère ou Terminale et vous étiez scolarisé(e) dans une autre académie : idem secondes.

Dossier administratif (MERCI D'IMPRIMER EN RECTO SIMPLE pour la répartition dans les différents services du lycée :

a) Règlement Intérieur, Chartes et Pass'région

b) Fiche d'inscription renseignée

c) Droit à l'image et enregistrement sonore (voix) de l'élève (valable pour la durée de la scolarité au lycée)

c) Laïcité

c) Fiche d'adhésion à la Maison des Lycéens (cotisation de 6 € par chèque) Facultatif

Documents à apporter OBLIGATOIREMENT à l'inscription en plus des pièces listées aux paragraphes 2-3-4

1) **1 photo format « identité » pour le dossier** (en prévoir une autre à la rentrée pour le carnet de liaison) Vous pouvez sourire dessus !

2) **Photocopie intégrale du livret de famille** pour chaque élève

3) **Photocopie lisible recto/verso d'une pièce d'identité officielle de l'élève** (Document(s) qui ne sera (ont) conservé (s) de façon sécurisée dans un cadre de confiance que pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Réf. BOEN n° 24 du 16 juin 2005))

4) **Justificatif de domicile récent** : quittance EDF ou de loyer, avis de la CAF mentionnant l'aide au logement, avis d'imposition ou de non-imposition, assurance du logement, ...

5) **Copies des bulletins** de l'année 2025-2026

8) **Pour les terminales venant d'une autre académie** : le relevé de notes des E.A.F. **Si redoublant, en plus** : copie du relevé de notes du bac

8) **Si concerné : P.A.P.** : à renouveler dès la rentrée avec votre professeur principal

P.A.I./P.P.S. : contacter le service médical et/ou l'infirmière (juliane.bellanger@ac-lyon.fr)

Copie des aménagements déjà obtenus pour vos examens antérieurs (DNB, EA ou BACCALAUREAT).

Information Importante pour les élèves de Première ou de Terminale

Élève âgé de 16 ans et +, de nationalité française : pensez à faire recenser votre enfant à la mairie car l'attestation de recensement ou l'attestation de JDC (Journée de Défense et de Citoyenneté) sera exigée pour l'inscription au Baccalauréat.

Élève âgé de 16 ans et +, ayant une double nationalité : veuillez vérifier sur le site du ministère de l'intérieur si vous devez vous inscrire à cette obligation. Selon l'autre pays concerné, vous pouvez être obligé de vous faire recenser.

Documents à conserver

Traitement des données (annexe 1)- Tableau des CSP (annexe 2) – Planning d'inscription (annexe 3) – Dates de rentrée et commande de calculatrice (annexe 4)

Renseignements transports pour les élèves domiciliés (pensez à demander la bourse de transport) :

Dans le Rhône et Courly :

www.etcely.tcl.fr

Attention, vérifiez si vous êtes éligible au tarif « solidaire »

Dans le Rhône hors Courly :

www.carsdurhone.fr/scolaires

Dans l'Ain :

www.laregionvous transporte.fr/transport_scolaire/ain

Dans l'Isère :

www.laregionvous transporte.fr/transport_scolaire/isere

Dans un autre département :

se renseigner auprès du conseil régional de votre département

Année scolaire 2026-2027
**Règlement Intérieur du Lycée de Saint-Just -
Les différentes chartes & Bourses**
(à compléter sur l'ordinateur **puis** imprimer et déposer selon
calendrier inscriptions en annexe 5)

MERCI D'IMPRIMER VOS DOCUMENTS EN RECTO SIMPLE (différents services concernés)

Je soussigné(e) :

Responsable légal de :

Élève, à la rentrée 2026, en classe de :

A) Reconnaître avoir pris connaissance des documents suivants que j'ai téléchargés sur le site E.N.T (Espace Numérique de Travail) du lycée de Saint-Just, <https://saint-just.ent.auvergnerhonealpes.fr/pratique/reglement-et-chartes/> :

☐ Règlement intérieur du Lycée de Saint-Just

☐ Charte informatique

☐ Règlement spécifique de l'internat (à valider uniquement si l'élève est interne à la rentrée)

B) PASS REGION : demande à faire sur : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>
Livraison uniquement à votre domicile.

J'ai demandé le Pass'Région Numéro

J'ai déjà le Pass Région n°

Signature de l'élève
après impression

Signature des Responsables Légaux après impression du
document :

PHOTO
format identité
àagrafer

Lycée public de SAINT-JUST

21, rue des Farges
69321 LYON Cedex 05
Téléphone : 04 37 41 30 30
E-mail : 0690028f@ac-lyon.fr

Site web : <https://saint-just.entauvergnerhonealpes.fr>

Rentrée 2026

Entrée en classe de :

DOSSIER D'INSCRIPTION A COMPLÉTER SUR L'ORDINATEUR AVANT D'IMPRIMER en recto simple

(3 pages à compléter par la famille conformément à l'état civil)

NOM (*) :		PRÉNOM(S) : DE L'ÉLÈVE (**)	
(*) tel qu'indiqué sur la pièce d'identité de l'élève (**) dans l'ordre de l'état civil, un prénom sur chaque ligne			
Date de naissance :		Dépt. (5 chiffres) (Ou Pays) de naissance :	
Lieu de naissance :		Nationalité :	
Précisez l'arrondissement si né() à Paris, Lyon ou Marseille			
Majeur(e) :	☐ Oui ☐ Non	Orphelin :	☐ Oui ☐ Non
		Genre :	☐ Féminin ☐ Masculin
E-mail élève :		Tél. mobile élève (par groupes de 2 chiffres) :	

Utilisez les menus déroulants, S'il vous plaît. Merci		L'élève habite :	
Situation maritale des parents :			
Si vous avez un autre enfant dans l'établissement, merci d'indiquer ses nom-prénom :			
(N.B.: Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève soit par nature (parents) soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève. La Personne en charge (à indiquer sur la page suivante) lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle l'héberge sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire. Les autres personnes sont des contacts (page suivante).			
Responsable légal 1 :		Responsable légal 2 (différent du RL1) :	
A contacter en priorité : ☐ Oui ☐ Non		A contacter en priorité : ☐ Oui ☐ Non	
NOM, Prénom :		NOM, Prénom :	
Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves (élections des parents d'élèves au CA) :		Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves (élections des parents d'élèves au CA) :	
☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non	
Accepte les SMS (pour absences et urgences) :		Accepte les SMS (pour absences et urgences) :	
☐ Oui ☐ Non		☐ Oui ☐ Non	
Adresse – Code Postal – Ville :		Adresse, Code postal, Ville (si différente du RL1) :	
E-mail :		E-mail :	
Profession et CSP (Catégorie Socio-professionnelle cf. liste jointe en annexe 4) :		Profession et CSP (Catégorie Socio-professionnelle cf. liste jointe en annexe 4) :	
Fixe Domicile (par groupes de 2 chiffres) :		Fixe Domicile (par groupes de 2 chiffres) :	
Tél. Travail (par groupes de 2 chiffres) :		Tél. Travail (par groupes de 2 chiffres) :	
Tél. Mobile (par groupes de 2 chiffres) :		Tél. Mobile (par groupes de 2 chiffres) :	

Nombre d'enfants à charge : • dans l'enseignement public collège/lycée • au total

En plus des responsables légaux (déjà indiqués ci-dessus) : PERSONNES EN CHARGE sur décision de justice (aide sociale, éducateur..) ou A CONTACTER (grands-parents, beaux-parents, fratrie, ...) indiquez les noms – prénoms – adresse – tél et qualité :

Cursus de l'élève (bien penser à compléter toutes les lignes et cases, merci) :

Année scolaire	Classe	Établissement fréquenté	Ville	Code postal
2026-2027		Lycée de Saint-Just	Lyon	69005
2025-2026				
2024-2025				
2023-2024				
2022-2023				
2021-2022				
2020-2021				

Mon enfant a un : ☐ P.A.P. ☐ P.A.I. ☐ PPS

J'ai coché une ou plusieurs cases, je prends contact à la rentrée avec le professeur principal de mon enfant pour le renouvellement du PAP, l'infirmière scolaire en cas de PAI ou PPS.

POUR TOUS : PARTIE LANGUES, OPTIONS, SPECIALITES

Nom – prénom de l'élève :

En classe de :

Régime (sélectionner dans la liste):

☐ Je candidate pour une place à l'internat pour filles uniquement (sous réserve de places disponibles) et je me signale à l'inscription.

A remplir pour les trois niveaux Seconde-Première et Terminale (2 langues vivantes obligatoires):

LVA: LVB : Si CNED, précisez la langue :

INVERSION POSSIBLE DES LANGUES A PARTIR DE LA PREMIÈRE POUR LE BACCALAURÉAT

Ne compléter ci-dessous que le cadre correspondant à la classe intégrée en 2026/2027

☐ ENTRÉE EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



Deux enseignements optionnels au choix maximum dont l'euro qui engage(nt) de manière ferme et définitive l'élève pour l'année scolaire ⁽¹⁾⁽²⁾ :

Avez-vous déjà déposé une demande d'Euro et/ou d'option facultative (1 seule cumulable avec l'euro) ?

☐ Oui : dans ce cas, une réponse vous parviendra après les inscriptions et avant la fermeture estivale du lycée.

Indiquez ci-dessous votre/vos demande(s) déjà effectuée(s).

Euro : Et/Ou Option arts :

☐ Non : Vous pouvez postuler avant le **3 juillet 2026 12 h** (délai de rigueur : aucun dossier accepté après cette date) en téléchargeant le formulaire sur notre site et le déposer à l'inscription accompagné des bulletins (avec chaque demande) et d'une lettre manuscrite pour les options arts ou de l'avis des professeurs pour l'euro (sous réserve de places disponibles) et de l'accord ultérieur de la commission. Réponse écrite aux familles d'ici la rentrée.

.../..

../...

☐ **ENTRÉE EN PREMIÈRE GÉNÉRALE ou STMG**



Toutes les combinaisons ne sont pas possibles – Une SEULE spécialité ARTS ou ANGLAIS parmi les choix -

☐ **1ère Générale** : 3 enseignements de spécialité au choix dans les menus déroulants ^{(1) (2) (5)} :

1 :

2 :

3 :

☐ **1ère S.T.M.G.** (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)

OPTIONS 1ère : Deux à trois enseignements optionnels maximum au choix dont l'euro (sauf pour STMG) qui engage(nt) de manière ferme et définitive l'élève pour l'année scolaire. Votre demande ne vaut pas inscription dans l'option sollicitée. Réponse écrite aux familles d'ici la rentrée ^{(1) (2) (3) (5)} :

Choix 1 : et/ou Choix 2 :

☐ **ENTRÉE EN TERMINALE GÉNÉRALE ou STMG**

☐ **Terminale Générale** (2 spécialités au choix dans les menus déroulants **mais** une seule spécialité ARTS ou Anglais) ^{(1) (2) (5)} :

1 :

2 :

☐ **Terminale S.T.M.G.**

Spécialité :

OPTIONS :

2 à 3 enseignements optionnels maximum au choix qui engage(nt) l'élève de manière ferme pour l'année scolaire ^{(1)(2)(3) (4) (5)} :

 

Votre demande ne vaut pas inscription dans l'option sollicitée. Réponse aux familles d'ici la rentrée.

(1) Dans la mesure des places disponibles, une autre option pourra alors vous être proposée.

(2) L'inscription dans un ou deux option(s) facultative(s) engage de manière ferme l'élève pour l'année scolaire sans abandon possible (si rendez-vous médicaux OU activités extra-scolaires déjà engagées, attention aux horaires : peuvent être le mercredi après-midi ou tard le soir)

(3) Pas d'Euro pour la Série STMG

(4) Uniquement pour les terminales : Euro compatible avec Maths Expertes ou Maths Complémentaires eux-mêmes compatibles avec les options arts facultatives

(5) Une seule spécialité Art (Histoire de l'Art ou Théâtre) et une seule spécialité Anglais (LLCE Anglais ou Anglais Monde Contemporain)

☐ Je (nous) certifie(ions) l'exactitude des renseignements fournis

Le (format JJ/MM/AAA) :

Après impression du document, signatures des responsables légaux et de l'élève :

ATTENTION : En signant le dossier, vous validez définitivement les données et l'inscription au lycée de Saint-Just.

A lire, signer et rendre avec le dossier d'inscription.

LAÏCITÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Vu le règlement intérieur de l'établissement

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom des responsables légaux :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature des responsables légaux

(après impression) :

NOM et Prénom de l'élève :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature *(après impression) :*

DROIT A L'IMAGE ET ENREGISTREMENT SONORE (VOIX)
(à compléter sur l'ordinateur avant d'imprimer et déposer à l'inscription)
Année scolaire 2025-2026
LYCÉE DE SAINT-JUST – 21 Rue des Farges – 69005 LYON

**Conditions d'utilisation et de publication
de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores**

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la **gestion administrative (trombinoscope) et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur Internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Je (nous) soussigné(e)(s),
(NOM et Prénom) :

Agissant(s) en qualité de :

Représentant(s) légal(légales) de l'élève :

Né(e) le (format JJ/MM/AAAA) :

Entrant en classe de :

Scolarisé(e) dans l'établissement : **Lycée de Saint-Just, 21 rue des Farges, 69005 Lyon,**

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
☐ OUI ☐ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
☐ OUI ☐ NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement/ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal(légales) dispose (ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à le (format JJ/MM/AAAA) :

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'élève si
celui-ci est majeur (précédé de la mention « lu et approuvé- bon pour accord »)
après impression du document :

Consentement de l'élève mineur :

«Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image
sera utilisée et qui pourra la voir.»

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement et, en cas d'insatisfaction par mail au délégué à la protection des données de l'académie : dpd@ac-lyon.fr

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la CNIL pour contester la diffusion de votre image.

MAISON DES LYCÉENS DU LYCÉE DE SAINT-JUST (M.D.L.)

(Facultatif)

Année scolaire 2026-2027

La Maison des Lycéens de Saint-Just – ou MDL - est une association démocratique, participative et dynamique qui souhaite améliorer la vie des lycéens et lycéennes, dans une démarche citoyenne et engagée !

À son actif, la M.D.L. de Saint-Just s'occupe du foyer et des distributeurs de café et nourritures, du réapprovisionnement de protections périodiques fournies gratuitement, mais également d'organiser de nombreux projets, parfois seule, parfois en partenariat avec des élèves engagés ou le C.V.L. Parmi ses projets, on peut citer l'organisation d'un carnaval, d'un club de débat "paroles de Saint-Just" ou d'un projet de podcast pour interviewer les lycéens "Songes", ou encore un bal des terminales.

Cependant, la gestion de toutes ces activités nécessite des fonds conséquents, d'autant plus lorsque des projets de grande envergure comme la rénovation du foyer ou le maintien de protections périodiques gratuites sont au programme pour l'année prochaine. Nous faisons donc appel à la générosité de chacun.e, en vous invitant dès maintenant à adhérer à l'association, **via une contribution de 6 €**, à glisser dans une enveloppe avec Nom/Prénom/niveau de classe pour l'année 2025-2026, à remettre avec le dossier d'inscription.

Coupon d'Adhésion (A remettre à l'inscription)

Nom :

Prénom :

Niveau de classe : ☐ Seconde ☐ Première ☐ Terminale

Déclare adhérer à la M.D.L. pour l'année scolaire 2026-2027 et joindre le **règlement de 6 euros par chèque à l'ordre de la M.D.L.**